

Zuzgen, le 29.01.2025

Déclaration de conformité

Nous, societé RUBA Thermoplast AG, confirmons par la présente que tous les produits et produits dérivés que nous livrons sont en adéquation avec les directives suivantes:

Regulation 1935/2004 tous les matériaux ou composants d'emballage primaire

Regulation 2023/2006 bonnes pratiques de fabrication **Regulation 10/2011** matériaux plastiques et articles

Regulation 1907/2006 Reach

Directive 94/62 EC emballage et déchets d'emballage

Regulation 1223/2009 EC cosmétique

Directive 98/8/EC régulation produits biocidals

Regulation EC 1272/2008 CLP non cancérigène, mutagène ou reproductif

Regulation 282/2008 EC matériaux recyclés Regulation 1895/2005 EC dérivés époxy

Resolution AP(89) colorants en matières plastiques

Resolution AP(92) aides à la polymérisation des matières platiques

Resolution AP (99) silicones utilisées pour des applications de contact alimentaire

Directive 76/768/EEC cosmétique

Directive 76/769/EEC commercialisation et utilisation de certaines substances dangereuses

et préparation

Directive 78/142/EEC utilisation de monomère de chlorure de vinyl dans les

plastiques en contact avec les aliments

Pour d'autres questions déclaration de conformité:

Email: sarah.rieder@ruba-thermoplast.ch

Tel.: +41 61 871 08 08

Sincères salutations,

Sarah Rieder

CEO

RUBA Thermoplast AG CH-4315 Zuzgen

Tel.: +41 61 871 08 08